



Récupération meubles après expulsion

Par Fredouds

Bonjour

Suite à notre expulsion locative, nous voudrions savoir si légalement l'huissier peut nous imposer une demi journée pour enlever nos meubles dans les deux mois autorisé ? Et a t il le droit de nous prendre nos papiers et documents personnels et les mettre sous scellés si on a deux mois pour récupérer nos affaires ?

Cdlt

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pourquoi l'huissier ne veut pas convenir d'un rendez-vous qui vous convienne ? Il est peut être très occupé, et le mois d'août est compliqué pour tout le monde.

Vos documents d'identité vous appartiennent. Comment se fait-il qu'ils soient sous scellés ? Il y a une enquête pénale ?

Par yapasdequoi

Lire ces textes de loi :

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025024948/LEGISCTA000025939337/]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000025024948/LEGISCTA000025939337/[/url]

Par Fredouds

Bonjour et merci de votre réponse

Je sais tout ça mais juste savoir s'ils avaient le droit de nous laisser qu'une après midi pour vider la maison de 80 M2 et un box.

cdlt

Par yapasdequoi

L'alternative c'était de faire débarrasser la maison par un déménageur à vos frais plus le garde-meuble.

Si l'huissier vous a laissé vider par vous-mêmes, il vous a évité des frais supplémentaires.

Et maintenant vous avez récupéré toutes vos affaires ou pas ?

Par Fredouds

Et a t il le droit de prendre nos papiers et documents personnels sachant que nous avons deux mois pour récupérer nos meubles et affaires ?

Par yapasdequoi

Comment a-t-il pris ces documents ?

- vous les aviez laissés sur place ?

- vous les avez remis à l'huissier à sa demande ?

Par Fredouds

Ils sont venu , nous ont demandé de partir, on a pris des balises et c est tout.

Par yapasdequoi

C'est vous qui avez choisi ce que vous vouliez emporter dans vos valises (pas balises).
Et vous aviez été averti que l'expulsion était proche, il fallait vous organiser avant.
Maintenant vous avez 2 mois pour récupérer le reste ou bien l'abandonner.
Ce serait mieux de vous mettre d'accord avec l'huissier pour aller chercher au moins vos papiers importants.

Par Fredouds

Oh merci pour l'aide